

N° 2024/111887.2

AFNOR Certification certifie que:

APST18

pour les activités suivantes :

**PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ
PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE
ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par la:

**CERTIFICATION DES SPSTI
AFNOR SPEC 2217 version août 2023**

Avec le niveau de certification
niveau 3

et est déployé sur les sites suivants :

8 RUE MAURICE ROY CS 90005 FR-18022 BOURGES

22 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 FR-18100 VIERZON

10 RUE DE L'EQUERRE FR-18200 SAINT-AMAND-MONTROND

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)

2024-12-19

Jusqu'au

2029-12-18

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

Seuls les certificats électroniques, consultables sur www.afnor.org, font foi en temps réel de la certification de l'organisme.
AFAQ est une marque déposée. CERTIF 2372.0. 01/2025.



*Flashez ce QR Code pour
vérifier la validité du certificat*